

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aerosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page:

1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Acrobond® SNO Noir (aerosol 200ml)

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Mastic silicone

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ACROM S.A.S.

Rue/B.P.: Zone Industrielle des Grands Bois

17, Rue de l'Europe

Place, Lieu: FR-49280 LA SÉGUINIÈRE

WWW: www.acrom.fr

E-mail: info@acrom.fr

Téléphone: +33 (0)2 41 56 08 94

Télécopie: +33 (0)2 41 75 73 20

Service responsable de l'information:

Service Technique / E-mail: info@acrom.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA / INRS:

Téléphone: +33 (0)1 45 42 59 59 (en cas d'empoisonnement / in case of poisoning)

<http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aerosol 3; H229 Récepteur sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger: H229

Récepteur sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence: P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Marquage spécial

EUH208

Contient 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019
Version: 1
Langue: fr-FR
Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aerosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page: 2 de 9

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mastic silicone, mastic d'étanchéité pour joints.

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 611-631-1 CAS 58190-57-1	5-ethyl-2,8-dimethyl-5-[(propan-2-ylideneamino)oxy]-4,6-dioxa-3,7-diaza-5-silanona-2,7-diene	1 - 3 %	STOT RE 2; H373.
N°CE 213-048-4 CAS 919-30-2	3-Aminopropyltriéthoxysilane	< 1 %	Acute Tox. 4; H302. Skin Corr. 1B; H314. Skin Sens. 1; H317.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Propulseur: Air

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt avec de l'eau et du savon puis rincer soigneusement. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. Le produit peut provoquer de légères irritations. Toux (irritation des bronches)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019
Version: 1
Langue: fr-FR
Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aérosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page: 3 de 9

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.
Il peut se dégager par ailleurs: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les aérosols. Éviter le contact avec la substance.
Si possible, colmater la fuite. Assurer une aération suffisante.
Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Informez si nécessaire les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Nettoyer.
Ne jamais remettre le produit déversé dans le conteneur d'origine en vue d'une réutilisation.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de la chaleur.
Lors de la manipulation de grandes quantités, prendre des mesures contre la charge électrostatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aerosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page: 4 de 9

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
- A stocker en position debout.

Conseils pour le stockage en commun:

- Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas stocker ensemble avec: acides forts, oxydants forts

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

- Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition

- Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.
Recommandation: Masque respiratoire à filtre à particules (FAP)
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: Caoutchouc nitrile - Epaisseur du revêtement: > 0,1 mm.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aerosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page: 5 de 9

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide Forme: Aérosol Couleur: Différent selon la teinture
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 93 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	env. 1,2 g/cm ³ (-)
Solubilité dans l'eau:	insoluble (-)
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Température d'ignition: env. 435 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants puissants, acides forts.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aerosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page:

6 de 9

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Contient 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Symptômes

En cas d'inhalation: toux (irritation des bronches), Oppression thoracique
Après absorption: toux (irritation des bronches)
Après contact avec la peau: Le produit peut provoquer de légères irritations.
Après contact avec les yeux: Irritation et rougeur peuvent apparaître.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Non biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation possible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'est pas volatil. Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019
Version: 1
Langue: fr-FR
Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aérosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page: 7 de 9

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 10 = Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Recommandation: éliminer comme déchet spécial en tenant compte de la réglementation locale et nationale en vigueur.
Éliminer les matériaux durcis comme déchets combustibles. Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
UN 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: ONU 1950, AÉROSOLS
IMDG: UN 1950, AEROSOLS
IATA-DGR: UN 1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 2, Code: 5A
IMDG: Class 2, Subrisk -, see SP63
IATA-DGR: Class 2.2

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IATA-DGR:
néant
IMDG: -

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019
Version: 1
Langue: fr-FR
Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aerosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page: 8 de 9

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: ADR: Numéro ONU UN 1950
RID: Classe de danger 20, Numéro ONU UN 1950
Etiquette de danger: 2.2
Dispositions particulières: 190 327 344 625
Quantités limitées: 1 L
EQ: E0
Conditionnement - Instructions: P207 LP200
Conditionnement - Dispositions particulières: PP87 RR6 L2
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:
MP9
Code de restriction en tunnel: E

Transport par voie fluviale (ADN)

Etiquette de danger: 2.2
Dispositions particulières: 190 327 344 625
Quantités limitées: 1 L
EQ: E0
Équipement nécessaire: PP
aération: VE04

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS: F-D, S-U
Dispositions particulières: 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités limitées: See SP277
Excepted quantities: E0
Conditionnement - Instructions: P207, LP200
Conditionnement - Réglementations: PP87, L2
IBC - Instructions: -
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: -
Instructions réservoirs - Réglementations: -
Arrimage et manutention: SW1 SW22
Séparation: SG69
Propriétés et observations: -
Groupe de ségrégation: none

Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger: Non-flamm. gas
Excepted Quantity Code: E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.: Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion-cargo uniquement: Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières: A98 A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG): 2L

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 9/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® SNO Noir (aerosol 200ml)

Numéro de matière SNO

Page: 9 de 9

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):

< 30 g/L

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H229 = Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

EUH208 = Contient 3-Aminopropyltriéthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

Créée: 9/12/2019

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.